

Préambule commun aux enseignements artistiques optionnels du cycle terminal

Au cycle terminal, les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en classe de seconde. Leurs programmes sont conçus pour accueillir des profils différents et des projets d'orientation divers. Comme en seconde, ils précisent les grands objectifs visés, les compétences et les questionnements travaillés. Ils laissent aux professeurs la liberté de mettre en œuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement.

Les enseignements artistiques permettent à chaque élève d'affiner ses choix dans la perspective de sa poursuite d'études avant et après le baccalauréat, en lui apportant les clefs de compréhension d'un monde artistique complexe où interagissent création, patrimoine, spectacle vivant et industries culturelles.

Associant toujours étroitement la pratique expressive de création ou d'interprétation à l'acquisition de connaissances sur les techniques, les œuvres et leur histoire, les programmes des enseignements optionnels construisent une approche réfléchie de la vie artistique passée et présente. Ces enseignements contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ils peuvent s'enrichir de dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Théâtre - classe de première

Préambule spécifique à l'enseignement optionnel de théâtre du cycle terminal

Dans la continuité de l'enseignement optionnel de seconde, l'enseignement optionnel de théâtre en première et terminale est assuré par un professeur aux compétences reconnues en théâtre. Il peut être accompagné par des artistes professionnels engagés dans un travail de création et soucieux de la transmission de leur art, en lien avec des institutions culturelles partenaires.

La pratique de jeu de l'élève est au cœur de cet enseignement. Elle est constamment liée à la pratique de spectateur et permet d'acquérir progressivement des connaissances sur le théâtre. Ces connaissances sont toujours introduites soit à l'occasion du travail de plateau, soit en relation avec les spectacles vus par la classe (l'élève assiste à six spectacles au moins dans l'année).

Si la dimension imaginative, créative, artistique du théâtre est au cœur de l'enseignement optionnel de théâtre, une telle approche s'accompagne, tout au long de l'année de première et de terminale, de la constitution d'une culture théâtrale : la pratique scénique et les spectacles au programme ouvrent ainsi la réflexion des élèves sur l'histoire des formes théâtrales et du jeu, sur la dramaturgie, et permettent d'aborder des questionnements politiques, sociologiques, esthétiques liés à la scène.

L'analyse de spectacles, menée collectivement en classe à partir de l'expérience sensible et subjective de chacun, doit également permettre aux élèves de reconnaître et de décrire les composantes d'une représentation théâtrale ainsi que de réfléchir aux processus de création. Comprendre la façon dont les différents éléments de la représentation s'organisent dans une dramaturgie d'ensemble est un point d'appui pour concevoir le projet artistique de la classe.

Les connaissances acquises par les élèves, loin d'assujettir leur créativité, stimulent, leur imagination artistique, permettent d'approfondir leur rapport à la scène, les encouragent à nourrir leur pratique individuelle et collective, et favorisent chez eux une autonomie croissante dans les croisements qu'ils opèrent entre expérience sensible et réflexion artistique. La double intervention de l'artiste et du professeur est essentielle à une telle dynamique de progression, qui allie plaisir et rigueur.

Au cours de l'année, une ou plusieurs présentations de travaux sont mises en place sous forme de répétitions ouvertes, de chantiers, de point d'étape du travail, de présentation de fin d'année, selon les processus de travail adoptés en amont. Quelle que soit la modalité retenue, ces présentations doivent favoriser la dimension ludique et rester un lieu de recherche théâtrale, c'est-à-dire accueillir les tentatives et les « ratages », les fragilités et les tâtonnements des élèves et en reconnaître les bénéfiques. Par leur dimension fédératrice et pour la réflexion qu'elles génèrent, ces présentations sont d'un grand profit pour les élèves.

La spécificité de l'art du théâtre rend la participation collective indissociable de l'expérience individuelle. La capacité de chacun à se situer avec justesse dans le travail du groupe, à faire varier sa position et sa participation, selon les moments et les séquences, tout en restant à l'écoute des autres, fait pleinement partie du parcours artistique de l'élève, des compétences qu'il acquiert par l'enseignement du théâtre, et donc de l'appréciation de son travail.

Programme

• **Enjeux et objectifs**

En classe de première option facultative, la mise en jeu de l'élève et sa participation à un projet théâtral collectif sont centrales. Pour avancer dans sa pratique artistique et engager une réflexion à partir d'elle, l'élève est tour à tour acteur, agissant de façon créative sur le plateau, et spectateur, engagé de façon sensible et critique dans la réception des spectacles auxquels il a assisté durant l'année.

C'est en relation avec le travail de jeu ou avec les spectacles mis au programme que le professeur apporte des éléments de connaissance historiques, dramaturgiques, esthétiques qui nourrissent et accompagnent la pratique de l'élève.

Le travail de plateau se développe sur les mêmes bases que celles de l'enseignement proposé en classe de seconde. Il vise à :

- favoriser la mise en jeu de l'élève, c'est-à-dire son exploration par l'imaginaire de sa relation au corps, à l'espace, aux partenaires, au public, aux dramaturgies, au langage ;
- l'amener à faire des propositions de jeu réfléchies, pour lui, pour les autres, avec les autres ;
- lui faire découvrir et expérimenter par le jeu ses possibilités physiques et vocales ;
- privilégier et souligner la dimension collective du travail de la scène ;
- créer le cadre d'une recherche libre et hasardeuse, où les « ratages » et les fragilités sont accueillis comme parties prenantes de la démarche de création.

Les spectacles vus (six au minimum par année) sont choisis, dans la mesure du possible, dans une diversité propre à élargir constamment la culture théâtrale des élèves, et à nourrir leur pratique sur le plateau dans ses différents aspects.

La lecture d'extraits de textes de praticiens de la scène articulant des situations concrètes et des propositions théoriques ouvrent les élèves à différentes façons d'envisager le jeu, la mise en scène, les enjeux de la représentation théâtrale.

L'organisation de rencontres avec des artistes permet aux élèves de découvrir comment, dans une démarche de création, se conjuguent la réflexion et l'intuition, la culture théâtrale et le processus d'invention.

Des extraits de captations, contextualisés par le professeur, et toujours mises en relation avec l'expérience du spectacle vivant, peuvent également nourrir l'imagination et le savoir théâtral.

Repères pour l'enseignement

• **La « séance théâtrale »**

En classe de première, on s'attache particulièrement à approfondir la notion de « séance théâtrale ».

Ce terme désigne non seulement la réalisation scénique proposée aux spectateurs, mais aussi la représentation théâtrale appréhendée dans toutes ses dimensions : le lieu théâtral ; le temps et la durée choisis ; la présence et la constitution du public ; le monde imaginaire créé aussi bien que l'événement éphémère et concret qu'est un spectacle ; la dimension sociale, au sens large, de l'événement théâtral, fait de codes et de rites à la fois spécifiques et sans cesse ré-agencés ; les enjeux variables du théâtre selon les époques et les cultures.

La pratique de plateau et les spectacles vus sont des occasions privilégiées de découvrir et d'interroger les façons multiples dont la création théâtrale, loin de se limiter à la construction d'un objet scénique, prend sens en relation ou en résonance avec le monde dans lequel elle se situe. Les élèves peuvent ainsi approcher, par le jeu comme par la réflexion, la spécificité

d'un art dont les enjeux, tout au long de son histoire et jusqu'à aujourd'hui, sont liés aux événements qu'il produit au présent, devant des spectateurs.

- **Représentation et performance**

Une représentation théâtrale est l'aboutissement de choix que l'élève est amené à repérer et à analyser. Le travail mené en classe sur les spectacles vus, à partir de l'expérience sensible de chacun, fait émerger les différentes composantes artistiques et techniques du spectacle dans leur fonctionnement et leurs interactions : le jeu des acteurs, la scénographie, les costumes, le son, la lumière, la vidéo, la dramaturgie, la mise en scène...

À partir de l'histoire du théâtre et de la création contemporaine, l'élève est incité à regarder la représentation comme une performance : un événement qui réunit acteurs et spectateurs en un lieu spécifique et un temps donné, où la présence des corps, les actes, les interactions, voire les rituels ont une grande importance sociale (quel spectacle monter, pour quel public ?) et anthropologique (à quoi sert le théâtre, le spectacle, à telle époque et dans tel contexte culturel ?).

Le travail mené sur le plateau prend pleinement en compte ces deux dimensions, par son attention au surgissement du jeu, à l'invention lors des répétitions, mais également à la dramaturgie et aux signes produits par la scène.

- **Nature et place variable du texte**

Confronté à la diversité des spectacles qui lui sont proposés, l'élève est amené à réfléchir sur la nature et la place du texte au théâtre. Il prend conscience des différents statuts et usages du texte. Ce dernier peut ainsi préexister à la représentation (dans le cas d'une pièce écrite par un auteur) ; il peut aussi être constitué pour une représentation donnée (dans le cas d'une adaptation), ou être utilisé comme matériau (documentaire ou poétique) ; il peut encore naître du jeu (dans le cas d'un texte improvisé par l'acteur) ou d'une écriture collective lors de répétitions. Le texte peut se trouver au centre de la représentation, dans le cas d'un « théâtre de texte », mais il peut aussi s'agencer sans hiérarchie avec les autres composantes du spectacle dans des formes hybrides, voire être absent de certaines formes visuelles, ou gestuelles.

Travailler et réfléchir sur le texte au théâtre, c'est aussi prendre la pleine mesure de l'enjeu de la langue dans cet art. Grâce à leur propre expérience sensible, par le corps et la voix, les élèves explorent la parole sous des formes multiples : langue écrite, orale, versifiée, langue littéraire ou quotidienne, prolixe ou raréfiée, langue rhétorique et langage du corps, langues du passé et du présent, mélange des langues...

- **Projets menés dans l'année**

Le professeur de théâtre et l'artiste partenaire ont toute liberté de mener un, deux ou trois projets durant l'année.

Alliant rigueur et plaisir, sens du collectif et risque individuel, la restitution du ou des projets devant un public peut être une étape importante du parcours de l'année, festive et riche d'apprentissages pour l'élève.

Compétences

Au terme de l'enseignement en classe de première, l'élève a acquis des compétences liées à la pratique théâtrale ainsi que des compétences d'ordre culturel et méthodologique. Ces compétences, étroitement imbriquées, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de lisibilité et d'efficacité. Leur recensement pourra aider l'élève à se situer et le professeur à élaborer des critères d'évaluation variés.

- **Compétences pratiques**

L'élève est capable :

- de s'engager sur le plateau, d'écouter ses partenaires, de se faire entendre et de s'impliquer de manière pertinente et active dans le projet collectif ;
- de participer, pour une ou plusieurs composantes d'un projet (jeu obligatoirement, mais aussi éventuellement scénographie, son, musique, lumière, vidéo...), à l'élaboration d'une forme théâtrale à présenter devant un public choisi ;
- de s'impliquer dans une situation de jeu nouvelle en mettant en œuvre une démarche de création adaptée ;
- de mettre en relation son travail de plateau et ses connaissances théâtrales ou son expérience de spectateur.

- **Compétences culturelles**

L'élève est capable :

- de décrire les composantes d'un spectacle et leur fonctionnement dans l'ensemble, de repérer les enjeux d'une démarche théâtrale, en utilisant le vocabulaire spécifique du théâtre ;
- d'observer et d'analyser une représentation à la fois dans son aspect artistique mais aussi comme événement *performatif* ayant une dimension sociale (quel spectacle pour quel public ?) et anthropologique (à quoi sert ce spectacle dans ce temps et ce lieu ?) ;
- d'approfondir sa connaissance des conditions de la création théâtrale contemporaine et des métiers du théâtre.

- **Compétences méthodologiques**

L'élève est capable :

- de formuler son expérience sensible d'un spectacle, de la partager en classe avec celle des autres, et de développer un point de vue personnel argumenté ;
- de participer à une réflexion collective sur l'avancée d'un projet artistique ;
- de proposer une analyse écrite du travail de plateau et des spectacles vus ;
- de mener une recherche documentaire au CDI ou sur internet, et de la présenter de manière organisée, sous la forme de son choix, à la classe.

Évaluation

L'évaluation de l'élève de première en enseignement optionnel se fait en contrôle continu.

La validation d'un enseignement de théâtre optionnel exige que la plus grande part de l'évaluation porte sur la pratique régulière de l'élève, qui prend note de ses progrès au plateau, du résultat en fin de projet mais aussi des prises de risques même lorsqu'elles se soldent par des « ratages » inhérents à un processus de création. L'investissement au service du projet collectif, c'est-à-dire l'écoute des partenaires, les propositions faites, les retours sur le travail des uns et des autres, doit aussi être prise en compte.

L'enseignement de théâtre en première évalue également les avancées de la réflexion de l'élève sur la « séance théâtrale », c'est-à-dire sur les différents enjeux et questions rencontrés dans sa pratique artistique ou de spectateur. Cette évaluation, orale et/ou écrite, peut prendre diverses formes, au choix du professeur : exposé de l'élève sur un point ou une notion, lecture expliquée d'un court extrait de texte théorique en relation avec le travail de plateau ou un spectacle vu, compte rendu ou analyse de spectacle, bilan d'une séance de travail, mais aussi proposition concrète d'une composante d'un projet (maquette d'un espace, croquis de costume, adaptation d'une scène, écriture de monologue intérieur, etc.).

Ces travaux sont toujours en lien soit avec le travail mené au plateau, soit avec les spectacles vus et les rencontres avec des artistes.

Le carnet de bord est un outil privilégié de l'évaluation, dans la mesure où il est une trace écrite du parcours de l'année. La forme de ce carnet (papier, numérique) à définir avec le professeur et laisse place à la créativité de l'élève (photos, croquis, etc.). L'élève peut y reporter des éléments concernant la mise en œuvre du projet (par exemple des indications de jeu, des synthèses sur le travail en cours, des éléments de documentation, des remarques personnelles, etc.). Selon la progression du groupe et de chacun, le professeur veille à adapter et varier les consignes données aux élèves pour la tenue de leur carnet de bord, afin que celui-ci garde la trace de leurs avancées et accompagne leurs progrès.